

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 604

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 35 C

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« conformément aux »

les mots :

« en application des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.